

BE-A0523\_703816\_807539\_FRE

Inventaire des archives du notaire Albert  
Joseph Bartholemy à Malmedy, 1771-1796



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 21 Minutes 1771 - 1796.....	7

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Bartholemy Albert Joseph (Malmedy)

Période:

1771 - 1796

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.1535

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 21.00
- Etendue inventoriée: 0.50 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs <sup>1</sup>et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l'inventaire n° R2/34 " Bartholemy, A. J.", dans *Catalogue des protocoles de notaires*, 3e éd. Liège, p. 3.

---

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

---

Histoire du producteur et des archives

### *PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

#### NOM

Notaire Albert Joseph Bartholemy (Malmedy).

#### HISTORIQUE

Le notaire Albert Joseph Bartholemy a exercé de 1771 à 1796 à Malmedy. Il était également organiste de la paroisse Saint-Géréon de Malmedy. Il épouse le 15 octobre 1769 à Francorchamps Marie Josèphe Léonard. Un de ses fils Pierre Mathias Joseph (1771-1832) est entré au service de l'Autriche en 1789, devint baron d'empire en 1811 et colonel du 52e régiment de ligne <sup>2</sup>.

#### COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

#### *ARCHIVES*

Les minutes du notaire Bartholemy étaient déjà conservées aux Archives de l'État à Liège en 1938 <sup>3</sup>.

---

2 Registre des mariages de la paroisse Saint-Georges de Stavelot en ligne sur : <https://genealogie.arch.be>; La semaine. Journal de la Ville et du Cercle de Malmedy, 29 février 1908, p. 1.

3 G. HENNEN, Inventaire des protocoles de notaires conservés aux Archives de l'État à Liège, Tongres, 1938, p. 16.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives couvrent partiellement la période d'exercice du notaire Albert Joseph Bartholemy de 1771 à 1796. Les années 1777, 1790-1792 et 1794 sont manquantes.

### *LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS*

Les documents sont rédigés en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucun document n'a été éliminé.

## Description des séries et des éléments

## I. MINUTES

1	1 - 21 MINUTES 1771 - 1796. 15 mai 1771 - 9 décembre 1771.	1 chemise
2	1772.	1 chemise
3	1773.	7 pièces
4	1774.	1 chemise
5	1775.	1 liasse
6	1776.	1 chemise
7	1778.	1 chemise
8	1779.	1 liasse
9	6 janvier, 1er juillet et 22 décembre 1780.	3 pièces
10	1781.	1 liasse
11	1782.	1 liasse
12	1783.	1 liasse
13	1784.	1 liasse
14	1785.	1 chemise

15	1786.	1 liasse
16	1787.	1 liasse
17	10 mars 1788.	1 pièce
18	1789.	1 liasse
19	1793.	1 chemise
20	3 octobre 1795 (11 vendémiaire an IV).	1 pièce
21	N°53. 5 novembre 1796 (15 brumaire an V).	1 pièce